

MATERNELLE AU CINÉMA 2025-2026

INFORMATIONS PRATIQUES

PRÉSENTATION

Maternelle au cinéma est un dispositif national d'éducation artistique au cinéma soutenu à la fois par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée) et les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale. Destiné aux élèves de l'école maternelle, il a pour objectifs de favoriser la découverte de films en salles, de faire aimer le cinéma dans toute sa diversité et d'engager les enfants dans une première expérience artistique et culturelle.

Piloté au niveau national par l'*Archipel des lucioles*, et au niveau départemental par un binôme de coordinateurs cinéma et Éducation Nationale, il propose aux enseignants volontaires d'accompagner leur classe pour voir deux à trois films par an, dans une salle de cinéma de proximité.

Les films y sont choisis pour leur qualité artistique, et parce qu'ils reflètent la diversité et la richesse du cinéma contemporain et du patrimoine.

Maternelle au cinéma est ouvert à l'ensemble des salles de cinéma partenaires du département, et pourra ainsi accueillir des classes de maternelle sur l'ensemble du territoire.

Trois films sont proposés pour le Cycle 1 (de la Petite Section à la Grande Section).

Concernant le niveau de Petite Section, et seulement celui-ci, il est possible de démarrer le dispositif à partir du 2^e trimestre, afin de limiter l'année à deux séances. Cela permet de laisser à l'enfant le temps de s'adapter à l'école, de trouver sa place dans la classe, et à l'enseignant de préparer la première séance qui est souvent une des premières pour certains élèves.

Les classes inscrites s'engagent donc à se rendre aux deux ou trois séances prévues dans l'année (au rythme d'une projection par trimestre).

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les inscriptions se font sur ADAGE du 1^{er} juillet au 20 septembre (inclus).



Cliquez sur l'image pour accéder à ADAGE.

Ne renseigner qu'un SEUL formulaire d'inscriptions par campagne pour l'ensemble des classes concernées par l'un des dispositifs

En concertation avec les coordinateurs départementaux Cinéma et Éducation nationale, chaque école est rattachée, pour l'année, à une salle de cinéma partenaire (généralement la plus proche).

À noter : Les inscriptions destinées aux salles de cinéma partenaires du Mans étant de plus en plus nombreuses, celles-ci pourraient être limitées en fonction des possibilités d'accueil des salles afin d'assurer la qualité et le confort de toutes les séances.

En amont de chaque trimestre :

- la coordination départementale envoie par mail aux écoles les différentes **informations** concernant les salles de cinéma de rattachement, les actions pédagogiques et le dispositif en général.
 - les salles de cinéma établissent les **plannings des séances** en fonction des indications portées sur les fiches d'inscription et les communiquent aux écoles qu'elles accueillent.
- Le calendrier général est organisé selon les trimestres suivants : d'octobre à fin décembre (si choix d'un film au 1^{er} trimestre), de janvier à fin mars et d'avril à fin juin.

TARIF DES SÉANCES ET FINANCEMENT

Le coût d'une séance *Maternelle au cinéma* est fixé à 2,80 € par élève et par séance. Il est pris en charge par les écoles qui s'inscrivent à l'opération. Le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et accompagnateurs.

Les écoles définissent les modalités de financement ou de co-financement des billets, ou de toutes autres dépenses nécessaires à la mise en œuvre de leur projet (déplacements des élèves...). Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire leur projet dans le cadre de l'accompagnement des actions culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres en amont ou en aval des séances :

- **Une session de pré-visionnement des films** pour faciliter la préparation des séances de projections avec leurs élèves. Préalablement aux projections avec les élèves, les enseignants sont donc invités, gratuitement, à assister aux séances de cinéma organisées, en salle, à leur intention permettant d'échanger sur les œuvres et sur les modalités de leur transmission aux élèves ou d'acquérir des connaissances sur les films.

Ce pré-visionnement sera proposé dans un des cinémas partenaires au Mans (détails à venir dans le premier bulletin de liaison qui fera suite aux inscriptions des classes).

- **1 module de formation de 12 h chacun est prévu dans le PDF : « *Ma classe va au cinéma - C1* ».**

3 temps de formation autour des films seront prévus dans l'année. Pour pouvoir en bénéficier, il faudra s'inscrire au PDF dès qu'il sera ouvert.

Les enseignants et enseignantes engagés dans d'autres formations (les valeurs de la République, constellations en français ou en mathématiques) peuvent également en profiter sur la base du volontariat.

- **Un site dédié au film du dispositif *Maternelle au cinéma* et la plateforme pédagogique [Nanouk](#)** (sur certains films du catalogue) qui rassemblent des documents d'accompagnement des films : dossiers enseignants, visuels des films, extraits vidéo, etc. Ces documents permettent à l'enseignant d'élaborer son propre projet pédagogique.

Pour rappel : l'accès à Nanouk nécessite une inscription (mail académique pour les enseignants). La procédure et les informations sont rassemblées sur le site de la DSDEN72.

Pour en savoir plus, consultez la page [Maternelle au cinéma](#).

- **Des cartes postales élèves** fournies gratuitement. Ces documents permettent à l'élève de conserver un document emblématique, souvenir du film vu en salle.

Elles seront réparties en fonction des effectifs mentionnés dans la fiche d'inscription. Elles seront transmises aux enseignants via les salles de cinéma, au plus tard à l'occasion de la première séance du dispositif.

PROPOSITION D'ATELIERS FACULTATIFS EN CLASSE

Graines d'Images (coordinateur cinéma du dispositif) propose différents ateliers facultatifs qui se dérouleront en classe avec des intervenants professionnels, en parallèle des séances du dispositif.

Ces ateliers seront pris en charge par la coordination Cinéma, seule une participation financière de 50 €/classe sera demandée aux établissements.

PROPOSITION N°1 :

Jeux d'ombres et de lumières : Des ombres chinoises à la lanterne magique

Cet atelier a pour objectif de solliciter l'imaginaire en jouant avec des images projetées tout en apprivoisant l'obscurité et la peur du noir. Une séance de cinéma se déroule dans le noir car c'est grâce à la lumière du projecteur que l'on peut voir les images projetées sur le grand écran. Avant même l'invention du cinéma, le principe d'une image projetée sur un mur ou un drap était utilisé par les lanternes magiques, ou encore les théâtres d'ombres chinoises.

Modalités de l'atelier :

- Durée : 30 min à 1h
- Matériel nécessaire : salle obscure, tableau blanc ou mur blanc pour la projection, vidéo-projecteur + enceintes.

PROPOSITION N°2 :

Atelier doublage / bruitage

Cet atelier a pour but de sensibiliser les élèves à la matière sonore des films (musique, bruitage, dialogue...). Les plus petits sont en effet très attentifs au son au cinéma et l'atelier permettra donc de re-crée la bande son d'un court extrait de film avec eux.

Modalités de l'atelier :

- Durée : 1h
- Matériel nécessaire : salle obscure, tableau blanc ou mur blanc pour la projection, vidéo-projecteur + enceintes.

Pour postuler à ces ateliers, il suffit de le préciser dans le formulaire d'inscription au dispositif en sélectionnant l'atelier choisi.

Les réponses aux demandes seront communiquées aux établissements par la coordination cinéma au cours du 1er trimestre. Les classes retenues s'accorderont alors avec la coordination pour fixer une date en fonction des disponibilités des intervenants.

PROGRAMMATION MATERNELLE AU CINÉMA 2025-2026

Vous trouverez ci-dessous la liste des films programmés pour *Maternelle au cinéma*.

Pour rappel : les classes inscrites au dispositif devront obligatoirement assister aux deux ou trois séances.

Avant de s'inscrire à ce dispositif, il convient de s'informer sur les films prévus pour son cycle.

Faites connaissance avec cette programmation en consultant la page [Maternelle au cinéma](#)

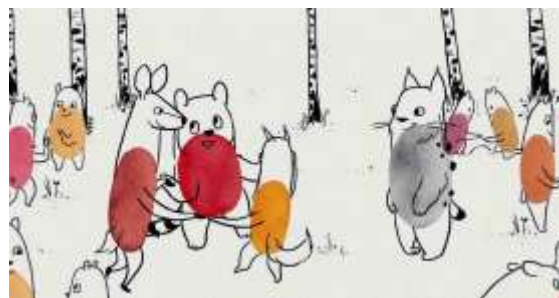
Les films pour le cycle 1 (PS, MS et GS)

1^{er} Trimestre (*facultatif pour la Petite Section uniquement*) :

LA FARANDOLE DES COULEURS

Programme de 5 courts métrages d'animation
2010 à 2015 - 27 min

Au fil des saisons, sur le pelage des animaux, ou encore dans une boîte de crayons, les couleurs sont partout ! Même la musique a ses couleurs ! Un programme de courts métrages qui fera découvrir aux plus petits un univers bariolé et bigarré.



Les films : *Looks, Mailles, L'hiver est arrivé, La fille qui parlait chat, La comptine de Grand-Père*

2^{ème} Trimestre :

MES PETITS COMPAGNONS DE ROUTE

Programme de 5 courts métrages d'animation
2010 à 2016 - 35 min

comptez-vous parmi vos amis un lapin amateur de luge ou un loup qui dévore de la pastèque ? Préparez-vous donc à faire des rencontres inattendues au cinéma et à cheminer en bonne compagnie vers le vivre-ensemble, la tolérance et la solidarité !



Les films : *Lapin des neiges, Moroshka, Bienvenue chez moi !, Au revoir, été !, Chanson pour la pluie*

3^{ème} Trimestre :

PIRO PIRO

Programme de 6 courts métrages d'animation
2009 À 2020 - 40 min

- *Koong ! Flap ! Flap*, de Min Sung Ah
- *A bird who loves a flower*, de Baek Miyoung
- *Ba-Lam*, de Baek Miyoung
- *Piro Piro*, de Baek Miyoung
- *Dancing in the rain*, de Baek Miyoung
- *The Newly Coming Seasons*, de Min Sung Ah



CONTACTS
MATERNELLE AU CINÉMA / SARTHE

COORDINATION ÉDUCATION NATIONALE

- Mise en œuvre des inscriptions
- Informations et accompagnement du dispositif
- Formation des enseignants

ÉCOLE LOUISE MICHEL

Thierry BRIANTAIS

Tel : 02.43.86.27.26

Mail : ecoleetcinema72@ac-nantes.fr

COORDINATION CINÉMA

- Mise en place de la programmation des films et accompagnement du dispositif
- Pré-visionnements, ressources pédagogiques et formations
- Organisation des ateliers en classe
- Circulation des copies de films et lien avec les salles de cinéma

GRAINES D'IMAGES

Solène DELORME

Tel : 06.37.08.88.02

Mail : solene.delorme@grainesdimages.com